



CLASSIQUES
GARNIER

ARTIGAS-MENANT (Geneviève), « Introduction : Voltaire et les manuscrits philosophiques clandestins », *La Lettre clandestine*, n° 16, 2008, *Voltaire et les manuscrits philosophiques clandestins*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-17300-7.p.0017](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-17300-7.p.0017)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2008. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

INTRODUCTION :

VOLTAIRE ET LES MANUSCRITS PHILOSOPHIQUES CLANDESTINS

Réunir les spécialistes de Voltaire et les spécialistes de la littérature clandestine n'est pas nouveau. Beaucoup d'entre nous sont très impliqués dans les deux équipes, dans les deux revues, la *Revue Voltaire* et *La Lettre clandestine*, et participent aux travaux sur Voltaire et sur les clandestins. Mais consacrer un colloque de deux jours à un thème commun, c'est une entreprise dont nous pouvons nous réjouir. Je remercie l'équipe Voltaire et la Société des Études voltairiennes d'en avoir pris l'initiative et en particulier Nicholas Cronk qui en a lancé l'idée.

Cet événement qui rapproche la vedette la plus célèbre des Lumières des plus obscurs tâcherons des Pré-Lumières demande donc quelques mots d'explication qu'on complétera par l'introduction que Marie-Hélène Cotoni donne dans le numéro 8 de la *Revue Voltaire*. Sans prétendre faire un état complet des recherches sur la question, je m'en tiendrai pour ma part à quelques repères en trois points : Voltaire, les manuscrits philosophiques clandestins, les relations entre Voltaire et les manuscrits philosophiques clandestins.

Le roi Voltaire n'a cessé de tenir le devant de la scène, sans déclin depuis 1778, aussi bien du côté du grand public que du côté de la critique universitaire. À son sujet, il suffit de rappeler quelques faits éditoriaux marquants. Les œuvres complètes se sont multipliées depuis l'édition de Kehl (1784-1789), avec notamment l'édition Beuchot (1817-1822), l'édition Moland (1877-1885) et l'édition lancée par Theodore Besterman, actuellement en cours à la Voltaire Foundation d'Oxford. La grande somme biographique en huit volumes de Gustave Desnoiresterres, *Voltaire et la société française au XVIII^e siècle*

(8 vol., 1867-1876) a cédé la place à la biographie en cinq volumes dirigée par René Pomeau, *Voltaire en son temps*, publiée à Oxford par la Voltaire Foundation (1985-1994) et rééditée en deux volumes (Voltaire Foundation et Fayard, 1995). Quatre grandes bibliographies se sont succédé depuis celle de Quérard en 1842, celles de Georges Bengesco (1882-1890), de Mary-Margaret H. Barr, *A Century of Voltaire study : 1825-1925* (New York, 1929), et de Frederick A. Spear, *Quarante années d'études voltairiennes : bibliographie analytique, 1926-1965* (1968) ; à quoi il faut ajouter, en 1978, le catalogue de la Bibliothèque nationale en deux volumes par Marie-Laure Chastang.

Du côté des clandestins, que René Pomeau qualifiait toujours de « bonshommes ennuyeux », c'est le grand vide, le silence presque complet entre la mort de Voltaire, qui est de tous les contemporains celui qui en parlait le plus dans sa correspondance, et 1912, année du célèbre article de Gustave Lanson dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 » (p. 1-29 et 293-317). À cette date-là, non seulement les manuscrits philosophiques clandestins sortent de l'ombre pour la première fois, en groupe et en détail, mais le rapprochement avec Voltaire est explicite : « On y trouve déjà constitué et prêt à l'usage tout l'arsenal des arguments critiques, historiques et philosophiques contre la religion et la spiritualité ou l'immortalité de l'âme : il semble, mais ce serait à examiner, que Voltaire n'ait eu qu'à s'y fournir » (p. 309). Lanson complète son commentaire d'une note : « Il faudra prendre garde que parfois ce peut être Voltaire qui marche devant. J'ai vu dans l'écrit de Mirabaud : *Opinions des anciens sur la nature de l'âme* des tours et des arguments qui pourraient venir de la XIII^e lettre anglaise (1^e ou 2^e rédaction) ». Lanson suggère un programme précis de recherche qui ne commencera à voir le jour qu'en 1932, en Allemagne, avec les *Studien zur französischen Aufklärungsliteratur im Anschluss an J.A. Naigeon* de Rudolf Brummer et en 1938 aux États-Unis avec *The Clandestine Organization and diffusion of philosophic ideas in France, from 1700 to 1750*, d'Ira O. Wade (qui n'a jamais été traduit en français). En France, les choses vont très lentement. Les incitations de Gustave Lanson ne sont pas, pendant longtemps, directement suivies d'effets. Les grands livres de Paul Hazard (*La Crise de la conscience européenne*, 1935), Paul

Vernière (*Spinoza et la pensée française avant la Révolution*, 1954), René Pomeau (*La Religion de Voltaire*, 1956) brossent surtout un fond de tableau fondamental pour nos recherches, mais n'abordent, quand ils le font, les manuscrits philosophiques clandestins qu'à l'occasion d'un plus vaste sujet et dans sa perspective. Il faut attendre la fin des années cinquante pour assister, à l'étranger et en France, à des initiatives pour reprendre de front la question des manuscrits philosophiques clandestins. C'est ce dont témoigne par exemple, en Angleterre, toute une partie du livre de John S. Spink, *French free thought from Gassendi to Voltaire* (1959, traduit en français en 1966) ou en France le petit livre d'Antoine Adam (*Le Mouvement philosophique dans la première moitié du XVIII^e siècle*, SEDES, 1967), et sa grande entreprise, restée malheureusement inachevée, d'une histoire littéraire du XVIII^e siècle où les manuscrits philosophiques clandestins et leurs auteurs devaient avoir une juste place. C'est dans ce but qu'à la Sorbonne il ne dirigeait plus de mémoires pour le diplôme d'études supérieures que sur des ouvrages ou des auteurs présumés clandestins. En 1969, son disciple Alain Niderst publie *L'Âme matérielle*. En 1970, Roland Mortier publie les *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche*, alors anonymes. La même année Jean Deprun, Roland Desné, Albert Soboul procurent le début du *Mémoire des pensées et sentiments de Jean Meslier*, premier volume de l'édition des *Œuvres complètes* (t. II, 1971 ; t. III, 1972). En 1973, on doit à Pierre Rézat une édition en fac-similé du *Traité des trois imposteurs*. En 1978, sous la direction de Jean-Louis Lecercle, Miguel Benítez soutient à Paris X-Nanterre une thèse de 3^e cycle, *Contribution à l'étude de la littérature matérialiste clandestine en France au XVIII^e siècle*. Dès 1982 une nouvelle édition des *Difficultés sur la religion*, procurée par Frédéric Deloffre et Méléhat Menemencioglu, paraît, cette fois, sous le nom de Robert Challe. En effet, à partir d'un hypothèse solide faite par Francis Mars en 1974 dans les *Casanova Gleanings*, Frédéric Deloffre avait alors prouvé définitivement l'attribution du traité déiste à l'auteur des *Illustres Françaises* et, en 2000, Frédéric Deloffre et François Moureau en publient encore une édition, à partir d'un autre manuscrit intégral.

Parallèlement congrès, colloques et séminaires manifestent l'intérêt croissant pour la littérature clandestine. En 1975, Marie-Hélène Cotoni

l'introduit au quatrième Congrès international des Lumières, à Yale, avec une communication intitulée « Dénigrement de la Providence et défense des valeurs humaines dans les manuscrits clandestins de la première moitié du XVIII^e siècle » (*SVEC* 152, 1976). L'année précédente, Roland Desné avait organisé à l'Université de Reims un colloque sur *Le Curé Meslier et la vie intellectuelle, religieuse et sociale*. Ce n'était pas encore le phénomène clandestin dans son ensemble qui réunissait les chercheurs mais une de ses vedettes. C'est dans le même esprit qu'en 1991 à Chartres, le premier colloque sur Robert Challe, sous la direction de Frédéric Deloffre, donnera une grande place au débat sur les *Difficultés sur la religion*. En 1980, la perspective s'élargit avec la table ronde d'Olivier Bloch, à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, sur *Le Matérialisme du XVIII^e siècle et la littérature clandestine*, table ronde qui crée l'événement en provoquant de façon spectaculaire la première prise de conscience collective de l'importance de l'étude de la littérature clandestine en elle-même. Cette effervescence nouvelle suscite la création, en 1986, d'un Comité international d'initiative pour l'Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins. Répondant à une évidente demande, Olivier Bloch anime un séminaire sur la littérature philosophique clandestine à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne de 1987 à 1994. Le moment est venu pour un colloque intégralement et exclusivement consacré à *La Philosophie clandestine à l'Âge classique*, sans infléchissement thématique, qu'organise Antony McKenna à Saint-Étienne en 1993.

Ce formidable essor international des études sur la littérature clandestine se manifeste dans une revue annuelle créée en 1992 par Olivier Bloch et Antony McKenna, *La Lettre clandestine*, qui en est aujourd'hui à son seizième numéro. Dans le domaine des publications, notons qu'en 1990 paraît, sous la direction de Robert Mauzi, le *Précis de littérature française du XVIII^e siècle* (PUF) dont le chapitre « naissance des Lumières » accorde une large place aux clandestins et qu'en 1994 paraît le premier dictionnaire contenant un article « manuscrits philosophiques clandestins », le *Dictionnaire universel des littératures* dirigé par Béatrice Didier (PUF).

La consécration universitaire des recherches sur les écrits clandestins se manifeste définitivement par deux grandes thèses d'État fondatrices

dans lesquelles l'étude des clandestins est intégrée à l'étude des grands auteurs, et de Voltaire en particulier. Dans *L'Exégèse du Nouveau testament dans la philosophie française du XVIII^e siècle* (1984) Marie-Hélène Cotoni impose magistralement l'existence et l'importance des manuscrits philosophiques clandestins en leur réservant une très large place à côté de chapitres consacrés à Diderot, Rousseau, Voltaire, D'Holbach. Quant à Antony McKenna, dans son monumental ouvrage *De Pascal à Voltaire. Le rôle des pensées de Pascal dans l'histoire des idées entre 1670 et 1734* (1990), il introduit entre les deux grands prosateurs du XVII^e et du XVIII^e siècles, l'apologiste et le philosophe critique, une constellation de manuscrits qui vérifient l'hypothèse de Lanson :

Je ne doute pas qu'une étude attentive des textes imprimés et manuscrits ne permette d'allonger beaucoup cette liste [des auteurs qui ont combattu Pascal], et d'établir que Voltaire, ici comme souvent, fut celui qui dit tout haut ce que, de bien des côtés, on se chuchotait à l'oreille. L'Anti-Pascal s'ébauchait dans vingt cerveaux, depuis trente ans ; il continua de fermenter dans beaucoup d'esprits. Voltaire nageait en plein courant. Il fut celui qui réalisa la pensée commune des mécréants et il fut celui qui osa publier : dont il faillit bien lui cuire (p. 313).

Dans l'étude des relations entre les clandestins et Voltaire, il faut signaler le rôle de la *Revue Voltaire* dont deux numéros ont consacré des pages à ce sujet, le numéro 4 en 2004, sur *Voltaire éditeur* et le numéro 6 en 2006, *La Notion voltairienne de « mélanges »*, où sont publiés les Actes du colloque de Nice sur *Voltaire et l'hybridation des genres*, organisé par Marie-Hélène Cotoni. C'est dans ce mouvement de la recherche qui étudie les rapports complexes et encore mystérieux entre l'illustre représentant des Lumières et les obscurs représentants de leur « *Face cachée* », pour reprendre le beau titre de Miguel Benítez (1996), que se situent nos présents travaux. Quand Voltaire a-t-il connu leur existence ? Lesquels a-t-il lus et quand les a-t-il lus ? Quand a-t-il eu l'idée de les utiliser et comment ? Quels sont ses critères pour les éditer ? Comment débrouiller les énigmes de la chronologie comparée des manuscrits et des imprimés ? Ce sont quelques-unes des nombreuses questions qui ont inspiré notre projet d'étudier Voltaire dans ses divers rôles, de lecteur et collectionneur, auteur, éditeur, inspireur de manuscrits philosophiques clandestins. Sur le lecteur et collectionneur, rappelons la question de

René Pomeau dans *La Religion de Voltaire* à la fin de l'inventaire de ses lectures dans les années 1720-1730 : « Faut-il ajouter à cette liste quelques manuscrits clandestins ? ». Il poursuit : « Il en existait déjà un assez grand nombre avant 1726. Voltaire en tirera plus tard bon parti. Mais ont-ils eu une influence sur la formation de sa pensée ? » (p. 98-99). La question ne se pose plus dans ces termes, mais elle porte sur le *quand* et le *comment*. Sur Voltaire auteur, je ne citerai qu'une recette du « vieux garçon cuisinier », selon sa propre expression, dans une lettre à Moultou (9 janvier 1763) :

Je me dis toujours, il faut tâcher qu'on te lise sans dégoût ; c'est par le plaisir qu'on vient à bout des hommes ; répands quelques poignées de sel et d'épices dans le ragoût que tu leur présentes, mêle le ridicule aux raisons.

Quant à Voltaire éditeur, le thème s'impose quand on sait qu'en 1763-1764 « le bon Suisse », selon un autre des surnoms qu'il se donne, « désire chrétiennement » inonder le public de l'extrait de Meslier et de l'*Examen de la religion* et qu'il commence à concevoir la technique du recueil mêlé d'œuvres dont il est auteur et de manuscrits clandestins : « quand trouvera-t-on quelque bonne âme qui donne une jolie édition du Meslier, du *Sermon*, et du *Catéchisme de l'honnête homme* ? » (à Damilaville, 6 décembre 1763). Enfin, traiter de Voltaire inspirateur, c'est l'occasion d'évoquer le grand principe : « les morts se moquent de la calomnie, mais les vivants peuvent en mourir » (à Saurin, 5 février 1768). C'est ainsi, comme on le verra dans les pages qui suivent, que Voltaire a ressuscité de plusieurs façons les clandestins.

Geneviève ARTIGAS-MENANT
(Université Paris 12-Val de Marne
JE 2472 ELISEM)